

## SOMMAIRE

### PAGE 1

◆ 1<sup>ère</sup> session du CNEFP : la mise en œuvre de la politique nationale de l'emploi examinée

### PAGE 2

◆ Vers l'intégration du commerce dans les processus de développement du Burkina

◆ Licences d'affaires au Burkina : vers une consolidation de l'amélioration du climat des affaires au Burkina Faso

### PAGE 3

◆ Appui de la Banque mondiale au Burkina : Des consultations sur la nouvelle stratégie d'appui 2013-2016

◆ Forum national des corps constitués de l'Etat : un séminaire gouvernemental pour examiner les préoccupations

◆ Assurance maladie au Burkina : le processus avance lentement mais sûrement

### PAGE 4

◆ Point de la 3<sup>ème</sup> Session du comité de pilotage du Programme Spécial de Création d'Emplois

◆ Lancement du forum multi-acteurs sur la gouvernance au Burkina Faso

### PAGE 5

◆ Suivi de la SCADD au niveau régional: les acteurs de la région du Centre sensibilisés

◆ Perspectives pour le renforcement du financement de la lutte contre le VIH, le sida, les IST et la tuberculose en milieu de travail

### PAGE 6

◆ Conférences régionales de la décentralisation : pour un renforcement des capacités en matière de gouvernance et de démocratie locales

## 1<sup>ère</sup> session du Conseil National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle : la mise en œuvre de la politique nationale de l'emploi examinée



Le Conseil National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CNEFP) a tenu sa première session le jeudi 8 novembre 2012, à la salle de conférence du Ministère des affaires étrangères sous la présidence du Premier Ministre Luc Adolphe TIAO.

En rappel, le CNEFP est la structure de pilotage de la Politique Nationale de l'Emploi (PNE). Il est composé de 59 membres statutaires, représentant l'Etat, la société civile, les employeurs et les travailleurs. Le Conseil National du Patronat Burkinabé (CNPB) assure la 3<sup>ème</sup> Vice Présidence.

Cette session qui est la première avait à son ordre du jour, l'examen de l'état de mise en œuvre de la PNE et les perspectives.

La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par trois allocutions prononcées respectivement par Monsieur Pascal KARORERO, Représentant résident du PNUD, Monsieur TOGOYENI Harouna, représentant du CNPB et Monsieur Achille TAPSOBA, Ministre en charge de l'emploi. Tous ont salué la tenue de la présente session.

Les travaux ont débuté par une présentation de l'état de mise en œuvre de la politique nationale de l'emploi faite par le Secrétaire Général du Ministère en charge de l'emploi. En quatre années de mise en œuvre, d'importantes actions ont été réalisées parmi lesquelles on peut citer :

- L'intégration des orientations prioritaires de la politique nationale de l'emploi dans la SCAAD ;

- L'organisation des journées régionales sur l'emploi dans les 13 régions du Burkina ;

- L'élaboration d'une stratégie régionale de promotion de l'emploi pour les 13 régions ;

- La mise en œuvre du Programme Spécial de Création d'Emplois en faveur des jeunes et des femmes ;

- La construction et l'équipement du Centre de formation de référence de Ziniaré et du Centre d'évaluation et de formation professionnelle de Ouagadougou ;

- La réalisation de plusieurs études sur la problématique de l'emploi et le fonctionnement du marché du travail ;

- Etc.

La mise en œuvre de la politique

nationale de l'emploi s'est butée à certaines difficultés au nombre desquelles :

- l'inexistence des organes de mise en œuvre de la PNE. Le CNEFP a été seulement installée en mars 2012 et l'unité de gestion opérationnelle n'a pas encore été mise en place ;

- la non appropriation des orientations de la PNE par les acteurs chargés de sa mise en œuvre ;

- l'insuffisance des ressources financières.

Le porte parole du CNPB à cette rencontre M. TOGOYENI a salué les actions qui ont été réalisées dans le cadre de la mise en œuvre de la PNE. Ensuite, il a exhorté le Gouvernement à poursuivre dans son élan d'amélioration du cadre des affaires afin de favoriser le développement d'entreprises compétitives, créatrices d'emplois. Poursuivant, il a suggéré l'introduction dans le système éducatif de modules sur l'entrepreneuriat puis a invité le gouvernement à mettre en place un dispositif d'incitation pour les entreprises pour l'accueil des stagiaires et l'embauche des jeunes diplômés.

A la clôture de la session, le Premier Ministre a émis le souhait de voir la tenue d'une concertation de haut niveau entre le Gouvernement, le Patronat, les travailleurs et les partenaires techniques et financiers, autour de la problématique de l'emploi. Il a en outre recommandé :

- La mise en place effective de l'unité de gestion de la PNE ;

- La réalisation d'une étude bilan de la mise en œuvre du plan d'actions 2008-2011 de la PNE.

## Vers l'intégration du commerce dans les processus de développement du Burkina



L'hôtel Azalai a abrité les 11 et 12 octobre 2012 un atelier technique, sur l'intégration du commerce dans les processus de développement du Burkina. Organisée par le Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat en collaboration avec le PNUD, cette rencontre avait pour objectif de faire le diagnostic du niveau d'intégration du commerce dans les processus de développement du Burkina et d'élaborer une feuille de route.

Le commerce a un rôle important à jouer dans le processus de développement d'un pays. C'est ainsi que le Burkina Faso bénéficie du Cadre Intégré Renforcé, une initiative de l'OMC et de ses partenaires visant à aider les pays les moins

avancés à jouer un rôle plus actif dans le système commercial et à intégrer le commerce dans les plans nationaux de développement.

Un outil d'intégration du commerce dans les processus de développement a été développé par le PNUD et le Burkina a été retenu pour bénéficier de cette expérience pilote.

Selon les experts du PNUD qui animaient cet atelier, l'intégration du commerce dans les processus de développement d'un pays implique que les questions de commerce soient prises en compte dans la planification, la mise en œuvre et le suivi évaluation des stratégies de développement. Elle se fait à trois niveaux :

- Au niveau des politiques (prise en compte du commerce dans la stratégie nationale de développement du pays et dans les stratégies sectorielles);
- Au niveau institutionnel (instauration d'un cadre de dialogue plurisectoriel et multi-acteur afin que la vision et les priorités soient partagées);
- Au niveau de la coopération internationale

(à travers l'aide pour le commerce qui doit cibler les actions à fort impact sur le développement).

Le présent atelier qui était très pratique a été le cadre d'analyse de la situation du Burkina Faso suivant les trois niveaux décrits plus haut. Ce diagnostic a permis aux experts du PNUD de formuler une feuille de route pour intégrer le commerce dans les processus de développement.

À l'issue de l'atelier, les experts du PNUD ont eu des échanges bilatéraux avec les acteurs publics et privés afin de les sensibiliser sur l'importance de l'intégration du commerce dans les processus de développement et aussi leur présenter la feuille de route qui sera finalisée.

À cet effet, ils ont eu des échanges le mardi 16 octobre 2012 avec le Patronat sur la feuille de route pour l'intégration du commerce dans les processus de développement du Burkina Faso qui ont essentiellement tournés autour de la structuration du secteur privé, du renforcement des capacités du Ministère en charge du commerce, de la concurrence déloyale du secteur informel, des obstacles à la libre circulation des biens et des personnes dans la sous-région.

## Licences d'affaires au Burkina : vers une consolidation de l'amélioration du climat des affaires au Burkina Faso

Le mercredi 31 octobre 2012, la salle de conférence de Splendid Hôtel a abrité les travaux de l'atelier de validation de l'étude sur l'inventaire des licences d'affaires au Burkina. En rappel, cet atelier fait suite à celui du 22 juin 2012 sur l'inventaire des licences d'affaires au Burkina Faso au cours duquel les participants avaient recommandé aux consultants de prendre effectivement en compte les observations et amendements formulés avant qu'intervienne la validation de l'étude.

La cérémonie d'ouverture était placée sous la présidence du Secrétaire Général du Ministère de l'Industrie du Commerce et de l'Artisanat, Monsieur Bernard ZOUGOURI, qui avait à ses côtés le Secrétaire Permanent chargé du suivi des réformes des licences d'affaires, Monsieur Pascal NANA et du Consultant du Cabinet DEMBS ASSOCIATES, Maître Salifou DEMBELE.

Dans son mot de bienvenue, le Secrétaire Général a indiqué que le rapport de l'étude regroupait le maximum de licences d'affaires existant au Burkina et qu'il servira de répertoire des licences existantes au Burkina. Pour ce faire, il a invité les participants à faire des observations et des amendements réalistes et pertinents en vue d'améliorer la qualité du rapport.

Terminant son propos, le Secrétaire Général a traduit sa profonde gratitude au secteur privé, à

la société civile et aux médias pour les efforts consentis et à la Société Financière Internationale (IFC) pour son appui constant au Burkina Faso dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires.

La suite des travaux a été conduite par le Secrétaire Permanent chargé du suivi des réformes des licences d'affaires, Monsieur Pascal NANA. En introduction, ce dernier a rappelé l'objectif de l'étude qui est de faire l'inventaire des licences d'affaires au Burkina Faso. Pour cela, il a demandé aux consultants de recenser les observations des départements ministériels et les autres structures représentées afin de les intégrer dans le rapport.

Suivant cette méthodologie de travail, le consultant a donné la parole aux représentants des ministères/structures qui ont fait des observations et des amendements en vue d'améliorer la qualité du rapport.

Au-delà des préoccupations liées à la forme du document, les questions de fond portaient essentiellement sur la suppression de certaines licences rendues caduques, l'ajustement de certains délais ainsi que la mutation de certaines licences vers les départements ministériels véritablement concernés.

Suite à la prise en compte de ces différents



amendements, les participants ont finalement validé l'étude sur l'inventaire des licences d'affaires au Burkina Faso à l'unanimité.

Cette validation dote ainsi les acteurs du développement, notamment les acteurs du secteur privé d'un outil d'orientation mais aussi un référentiel de base pour les décisions d'investissement.

Il reste à espérer que le Secrétariat Permanent du suivi des réformes des licences d'affaires ne ménagera aucun effort pour susciter et accompagner la réforme des licences existantes et celles qui seront créées, afin de veiller à l'amélioration continue du climat des affaires au Burkina Faso.



## Appui de la Banque mondiale au Burkina : Des consultations sur la nouvelle stratégie d'appui 2013-2016

L'hôtel Splendid de Ouagadougou a servi de cadre le 29 octobre 2012 à des consultations entre la Banque Mondiale et des représentants du secteur privé burkinabé sur le diagnostic et les principaux axes de la nouvelle stratégie d'appui pays (SAP)

Ces consultations visent à permettre à la Banque Mondiale de mieux comprendre les conditions du pays et confirmer ou infirmer le diagnostic posé, de s'assurer que les choix opérationnels opérés et déclinés dans les axes majeurs de la stratégie sont compris et rencontrent l'adhésion des bénéficiaires.

La SAP 2013-2016 s'inscrit en droite ligne dans les priorités définies dans la SCADD. Elle vise à appuyer les efforts du Burkina vers le développement intensif et durable et la croissance partagée. Elle se décline en trois axes qui sont ;

La croissance accélérée et soutenue ;  
Le partage des fruits de la croissance à travers une amélioration des services ;  
L'amélioration de la gouvernance et la gestion des ressources publiques.

La programmation financière de la SAP 2013-2016 est à cheval sur deux cycles de financement du fonds IDA à savoir IDA16 (2012-2014) et IDA17 (2015-2017). L'enveloppe financière sous IDA16 pour le Burkina est de 800 millions de dollars USD. Celle de IDA17 n'est pas encore déterminée.

Les interventions des participants ont surtout porté sur la nécessité d'une synergie entre la Banque Mondiale et les autres bailleurs de fonds, l'accompagnement des écoles professionnelles dans l'acquisition des équipements, le coût de l'énergie.

Cette nouvelle stratégie d'appui pays sera d'une grande contribution à la mise en œuvre de la SCADD. En son axe 1, elle prendra en compte la question de la compétitivité des exportations, du développement des infrastructures (routes, énergie, transport...). Elle devra donc permettre de lever certains obstacles au développement du secteur privé et lui permettre ainsi de jouer son rôle de moteur de la croissance.

## Forum national des corps constitués de l'Etat : un séminaire gouvernemental pour examiner les préoccupations



chômage.

Des préoccupations corporatistes ont aussi été exprimées par chaque groupe en fonction de sa spécificité. En ce qui concerne le monde des affaires, les préoccupations ont été présentées par Madame Alizeta OUE-DRAOGO, Présidente de la Chambre de Commerce et d'Ind-

Le Conseil National du Patronat Burkinabé a pris part avec une forte délégation au forum national des corps constitués qui s'est tenu le 6 novembre 2012 au palais omnisport de Ouagadougou sous la présidence du Chef de l'Etat, son Excellence Blaise COMPAORE. Deuxième du genre après celui de 2005, ce forum est un cadre d'échanges directs avec le Président du Faso autour des préoccupations des composantes de la Nation.

1500 participants environ issus des organisations de la société civile, des organisations socio-professionnelles, des institutions publiques et parapubliques, des forces paramilitaires et du monde des affaires ont pris part à cette rencontre.

Les corps constitués ont exprimé des préoccupations d'ordre général qui soulèvent des problématiques concernant l'ensemble des burkinabé au titre desquelles la sécurité, la lutte contre le grand banditisme, la restauration de l'autorité de l'Etat, la situation du système éducatif, l'exploitation minière, la vie chère, la fraude, la corruption, la contrefaçon, l'impunité, la lutte contre le

industrie du Burkina Faso qui a relevé dans son intervention les points suivants :

- ◆ La complexité des procédures fiscales ;
- ◆ Le coût et la disponibilité ;
- ◆ Le poids de la fiscalité ;
- ◆ Le reversement de la taxe patronale d'apprentissage au Fond d'appui à la Formation Professionnelle et à l'apprentissage ;
- ◆ La sécurisation des investissements ;
- ◆ La création d'un cadre bipartite de concertation Patronat/Gouvernement ;
- ◆ La réglementation du travail dans le secteur minier ;
- ◆ L'aménagement de zones industrielles et artisanales dans les principales villes.

Le Président du Faso à la clôture du Forum, a félicité le monde des affaires et l'ensemble des corps constitués pour leurs engagements dynamiques au coté de l'Etat puis a annoncé la tenue d'un séminaire gouvernemental qu'il présidera lui-même afin d'examiner les préoccupations émises.

Au Burkina Faso, le système de sécurité sociale couvre seulement 7% de la population, essentiellement les travailleurs du secteur formel. En dehors des maladies professionnelles et des accidents du travail, ce système ne prend pas en charge le risque maladie.

Les travailleurs de l'économie informelle urbaine et rurale n'ont pas du tout de couverture sociale. Beaucoup éprouvent d'énormes difficultés pour accéder financièrement aux soins de santé.

Dans le souci d'étendre cette protection sociale à l'ensemble de la population et de permettre à chaque burkinabé d'accéder à un minimum de soins de santé, le Gouvernement a engagé depuis 2008 une réflexion visant à mettre en place un système national d'assurance maladie universelle à l'horizon 2015.

En mars 2009, un comité de pilotage et un secrétariat permanent ont été mis en place dont les travaux ont abouti à l'élaboration d'une feuille de route en novembre 2011 avec des objectifs stratégiques parmi lesquels la finalisation de

l'analyse de la faisabilité de l'assurance maladie universelle au Burkina Faso. Les problématiques suivantes ont été identifiées et ont fait l'objet d'études :

L'identification des mécanismes pratiques devant régir les relations entre l'assurance maladie et les fournisseurs de soins ;

La définition du cadre juridique ;

La réalisation d'une modélisation financière et actuarielle du système ;  
L'élaboration d'un plan stratégique de communication du projet assurance maladie.

Un atelier national a été organisé à Bobo Dioulasso du 29 au 31 octobre 2012 autour de ces quatre études en vue de permettre leur examen par les membres du comité de pilotage.

Les consultants devront finaliser ces études en prenant en compte les observations et les propositions faites par les membres du comité de pilotage. Leur travail fera l'objet d'une validation par les groupes thématiques mis en place.

### Assurance maladie au Burkina : le processus avance lentement mais sûrement



## Point de la 3<sup>ème</sup> Session du comité de pilotage du Programme Spécial de Création d'Emplois

C'est le vendredi 16 novembre 2012 que s'est tenue dans la salle de réunion du Splendid Hôtel la 3<sup>ème</sup> session du Comité de Pilotage du Programme Spécial de Création d'Emplois pour les Jeunes et les Femmes (PSCE/JF). Présidée par le Secrétaire Général du Premier Ministère, Monsieur Youma ZERBO, cette session avait à son ordre du jour l'adoption du compte rendu de la session du 02 avril 2012, l'information sur le plan d'actions révisé du PSCE/JF 2012, la présentation des résultats de fin octobre 2012 et les divers.

Ouvrant les travaux, le Président de séance qui avait à ses côtés le Secrétaire Général du Ministère de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi (MJFPE) et le représentant du Secrétaire Général du Ministère de l'Economie et des Finances a adressé ses mots de bienvenue et de remerciement à l'ensemble des participants avant de s'appesantir sur l'enjeu et l'importance que revêt le programme spécial de création d'emplois pour le Burkina Faso. A ce titre, il a attiré l'attention des commissaires sur l'intérêt majeur que le Gouvernement accorde à ce programme ainsi que le rôle que chaque membre du comité est appelé à jouer.

Au titre du premier point relatif à l'adoption du compte rendu de la session précédente, il a été recommandé, au-delà des observations de forme, que la suggestion relative à l'octroi d'un kit minimal aux structures d'accueil des stagiaires fasse l'objet d'une instruction du

comité afin d'être prise en compte dans la programmation budgétaire.

S'agissant du deuxième point, il avait pour but d'informer les membres du comité sur le plan d'actions révisé au cours de l'année 2012 et de recueillir leurs contributions afin de renforcer les perspectives.

En rappel, suite aux difficultés constatées lors de la phase de démarrage du programme, il était impérieux pour le Gouvernement d'opérer un recadrage des activités afin d'atteindre les objectifs escomptés au titre de l'année 2012.

Un projet de plan d'actions révisé a alors été élaboré par un comité restreint constitué des premiers responsables de huit départements ministériels et adopté en conseil des ministres en juin dernier.

Quant au troisième point de l'ordre du jour portant sur la présentation des résultats du mois d'octobre 2012, il a été introduit par un bref exposé du Coordonnateur du programme. Cet exposé a montré qu'en dépit des difficultés constatées lors de la phase de démarrage du programme, les résultats du mois d'octobre sont globalement satisfaisants.

En effet, le taux de réalisation des activités, hormis la composante 6 du programme est de 72,52% avec un taux d'exécution financière de 17, 33% sur un budget révisé de 10 253 009 000 FCFA.

S'agissant des perspectives, le coordonnateur a porté à la connaissance des commissaires le projet d'installation d'une plate forme d'inter-

médiation électronique entre les demandeurs d'emplois et les entreprises ainsi que l'élaboration du plan d'actions 2013 sur la base des leçons et des insuffisances du présent plan. Au-delà des observations faites sur le rapport de mise en œuvre, le coordonnateur a été invité par les membres du comité à prendre en compte les données au niveau des centres régionaux de volontariat, à examiner les possibilités de reconversion des stagiaires en fin de stage, et à assurer l'adéquation entre le taux d'exécution physique et celui financier.

Par ailleurs, avant de terminer ses travaux, le Comité de pilotage a félicité l'équipe de la coordination pour le travail accompli puis a formulé quelques recommandations :

- ◆ Mettre l'accent sur les actions à fortes potentialités de création d'emplois dans les différents départements ministériels ;
- ◆ Prendre en compte la dimension genre dans les plans d'actions à élaborer ;
- ◆ Créer des synergies entre différents programmes (CEJEDRAO/PSCE) pour mutualiser les expériences et optimiser les résultats avec l'appui et l'accompagnement du BIT ;
- ◆ Impliquer davantage le secteur privé dans les actions de suivi de la mise en œuvre du programme.

En vue de la mise en place du Forum multi-acteurs (FMA) sur la gouvernance au Burkina Faso, l'Alliance pour Refonder la Gouvernance en Afrique (ARGA) a organisé le 23 octobre 2012 un atelier qui a réuni la quasi-totalité des acteurs nationaux du développement au nombre desquels figure en bonne place le Conseil National du Patronat Burkinabè (CNPB).

En effet, depuis sa création, l'ARGA-Burkina à l'instar de ses homologues présents dans les sept autres pays de l'Afrique de l'Ouest et trois pays d'Afrique centrale, a eu pour ambition de « construire avec toutes les catégories d'acteurs un espace permanent et inclusif d'apprentissage de modes de gouvernance qui réconcilient l'Etat et les citoyens ».

Ainsi, conformément à son plan stratégique 2012-2015, l'ARGA-Burkina a mis l'accent cette année sur la mise en place et l'opérationnalisation du Forum multi-acteur.

L'objectif de la présente rencontre était donc de susciter l'engagement des acteurs autour des débats sur les politiques publiques, tant au niveau national que local afin d'identifier collectivement les acquis à consolider et les insuffisances à combler.

Dans ce sens, l'expérience du Mali a été partagée avec les participants par Monsieur Sidiki DAFF afin de les impliquer davantage

### Lancement du forum multi-acteurs sur la gouvernance au Burkina Faso

dans le processus en cours. Cette intervention, fort édifiante a été suivie de la présentation du projet de note conceptuelle sur le Forum multi-acteur au Burkina Faso par le Médiateur d'ARGA-Burkina, Monsieur Bourreima OUEDRAOGO.

Cet exposé a permis de justifier la perspective de mise en place du Forum par le contexte

de la gouvernance nationale qui au regard des insuffisances constatées au fil du temps et qui traduisent la nécessité de la construction d'espaces de dialogue entre l'Etat, les organisations sociales, les communautés religieuses et coutumières, le secteur privé etc.

Les participants ont aussi eu l'occasion de se familiariser avec le dispositif institutionnel et organisationnel du forum qui repose à la fois sur l'implication des acteurs et l'action du secrétariat technique.

Au regard de son rôle central dans le renforcement de la bonne gouvernance le Conseil National du Patronat Burkinabè a été désigné comme membre permanent dudit forum.

## Suivi de la SCADD au niveau régional: les acteurs de la région du Centre sensibilisés



du STN/SCADD, a porté sur le suivi évaluation régional de la SCADD. La deuxième communication présentée par la Direction Générale de l'Aménagement du territoire et d'appui à la décentralisation (DGAT-AD) portait sur l'organisation et le fonctionnement des cadres de concertation régionaux.

Il faut retenir que le dispositif institutionnel de suivi et

**L**e Secrétariat Technique National de la SCADD (STN/SCADD) a organisé le 18 octobre 2012 à la salle de conférence de la DGCOOP un atelier régional sur le suivi et l'évaluation de la SCADD. Cet atelier qui a concerné la région du Centre s'inscrit dans le cadre d'une campagne de communication et de renforcement des capacités sur la SCADD entreprise du 17 au 27 octobre 2012.

Le STN/SCADD est l'organe chargé d'animer le dispositif de suivi évaluation de la SCADD. Il a entre autres attributions de veiller à la cohérence et à la complémentarité des actions programmées dans les plans sectoriels ou régionaux avec les orientations et priorités définies dans la SCADD.

Présidée par le gouverneur de la région du Centre, Georges Marie COMPAORE, la rencontre a réuni les membres statutaires du Cadre de Concertation Régional du Centre. Deux communications ont été présentées aux participants. La première, faite par M. SOME Abel

d'évaluation de la SCADD comprend les instances suivantes : (i) la revue annuelle de la SCADD, (ii) les revues sectorielles et (iii) les revues régionales.

Les revues régionales servent à valider les actions des plans régionaux de développement en cohérence avec les priorités de la SCADD et à faire le bilan de leur mise en œuvre. Il revient aux cadres régionaux de concertation de se réunir au moins deux fois par an pour procéder à la revue régionale et de produire un rapport qui alimentera la revue annuelle. Les rapports des revues régionales doivent faire ressortir les bilans d'exécution des plans régionaux et communaux de développement, les difficultés rencontrées dans leur mise en œuvre et les perspectives.

Les échanges ont surtout porté sur la nécessité de cohérence entre les plans régionaux et communaux de développement (PRD et PCD) avec la SCADD.

En ce qui concerne les cadres régionaux de concertation, ils sont régis par le décret n° 2009-838/PRES/PM/MEF/MATD du 18 décembre 2009 portant création, attributions, composition et fonctionnement de cadres de concertation pour le développement rural décentralisé. Ce décret prévoit la création de cadres régionaux de concertation ainsi que des cadres provinciaux et communaux de concertation.

Les attributions des cadres régionaux de concertation sont entre autres de :

- donner des avis sur les plans et programmes de développement de la région ;
- faire des propositions en matière de coordination et d'harmonisation des activités de l'ensemble des acteurs de développement de la région ;
- dynamiser la concertation au niveau régional.

Ils sont présidés par les gouverneurs des régions et comprennent des représentants de tous les acteurs socioéconomiques des régions (société civile, secteur privé, syndicats, les femmes, autorité religieuses et coutumières etc..).

Au regard de l'ampleur de la mission assignée aux cadres régionaux de concertation dans le cadre du suivi de la SCADD, il est important de résoudre les problèmes du financement de leur fonctionnement et de les outiller afin qu'ils puissent d'abord s'approprier du contenu de cette stratégie et suivre efficacement sa mise en œuvre au niveau des régions.

**L**es 15 et 16 novembre 2012, s'est tenu dans la salle de conférence de la Consolatrice de Koudougou l'atelier tripartite pour le renforcement des capacités des mandants tripartites à l'identification et la formulation de stratégies de mobilisation des ressources locales pour la lutte contre le VIH, le Sida, les IST et la Tuberculose en milieu de travail.

Ont pris part à cette rencontre les mandants de l'OIT membres du cadre tripartite de lutte contre le VIH sida, les IST et la Tuberculose en milieu de travail ainsi

que les responsables des Comités Ministériels de Lutte contre le VIH/Sida (CMLS). Elle avait pour objectif de poursuivre les réflexions sur la question emblématique de la mobilisation des ressources financières en faveur de la lutte contre le VIH sida surtout dans le secteur privé où les comportements à risque sont de plus en plus persistants.

Elle devait servir aussi de cadre à un partage des bonnes pratiques en terme de plaidoyer et de mobilisation des ressources afin de parvenir

à la définition d'une feuille de route pour des actions concrètes de mobilisation des ressources sur le terrain.

Au nombre de ces bonnes pratiques soulignées par l'atelier figurent le paiement de cotisations, le prélèvement de pourcentage sur les marchés et formation, l'organisation de SIDA-

ces, et de développer des initiatives génératrices de revenus.

Certaines structures comme le Groupe Bolloré Africa et Logistic disposent d'un système de financement de la lutte contre le VIH sida, édifianciant qui repose sur des plans d'actions validés et budgétisés annuellement. Toutes

choses qui présentent l'avantage de permettre la réalisation effective des activités programmées suivant le principe de la gestion axée sur les résultats.

Cette phase de partage de bonnes pratiques a été très enrichissante pour les participants qui ont poursuivi leur réflexion en vue de la formulation de stratégies efficaces et innovantes pour la mobilisation des ressources. Dans ce sens, au terme de deux jours d'intenses travaux, une feuille de route a été définie et qui permettra certainement de poursuivre le plaidoyer et de mettre en œuvre des actions concrètes de mobilisation des ressources.

### Perspectives pour le renforcement du financement de la lutte contre le VIH, le sida, les IST et la tuberculose en milieu de travail

TON et de soirées de solidarité ainsi que la vente d'objets d'art en vue de la mobilisation des ressources.

Par ailleurs, les échanges ont permis de mettre en exergue la nécessité de capitaliser les initiatives de mobilisation des ressources au plan interne, d'intégrer le financement de la lutte contre le VIH sida dans les projets et programmes des départements ministériels, de coordonner les circuits de mobilisation des ressource-





**CNPB**

CONSEIL NATIONAL DU PATRONAT BURKINABÈ

**CONSEIL NATIONAL DU PATRONAT BURKINABÈ (CNPB)**

1221 Avenue du Dr Kwamé N'Krumah  
01 BP 1482 Ouagadougou 01 - Burkina Faso

Tél. : (+226) 50 33 03 09

Fax : (+226) 50 33 03 08

Courriel: cnpb@fasonet.bf

**Le Patronat.net**

Le bimestriel d'information du Patronat burkinabè

**Directeur de Publication**

Philomène YAMEOGO

**Rédacteurs**

Ferdinand ZOUNGRANA

Wenceslas BANCE

**Conception et Mise en page**

Wenceslas BANCE

**Publication**

Conseil National du Patronat Burkinabè

Autorisation n°: 3151/09/CA-GI/OUA/P.F

ISSN 0796 - 8981

\* \*

\*

**Conférences régionales de la décentralisation : pour un renforcement des capacités en matière de gouvernance et de démocratie locales**

Le mardi 09 Octobre 2012, la Direction Générale de la Coopération (DGCOOP) a été le cadre du lancement officiel des conférences régionales de la décentralisation (CORED) et l'ouverture de la conférence régionale du Centre.



Organisée par le Gouvernorat du centre, cette cérémonie de lancement qui a été suivie par l'ouverture de la conférence régionale du centre était placée sous la présidence du Ministre Délégué des Collectivités Territoriales, Monsieur Toussaint Abel COULIBALY.

Elle s'est déroulée en présence du Gouverneur de la région du Centre, du Président du Conseil régional du Centre, du 2<sup>ème</sup> adjoint au maire de la commune de Ouagadougou et du Secrétaire permanent de la conférence Nationale de la Décentralisation (CONAD), des représentants du secteur privé et la société civile.

Dans son discours de lancement, Monsieur le Ministre délégué a souligné qu'il s'agira au cours des CORED d'échanger sur le fonctionnement des collectivités territoriales en rapport avec les axes du Cadre Stratégique de Mise en œuvre de la Décentralisation (CSMOD), de proposer des actions en vue de corriger les insuffisances constatées dans le processus. Aussi-a-t-il exhorté les participants à contribuer fortement aux réflexions tout en précisant que le développement du Burkina Faso est largement tributaire de la réussite du processus de la décentralisation.

Au cours de la CORED du Centre présidée par le Gouverneur Monsieur George Marie COMPAORE, les participants ont eu droit à deux présentations. La première qui portait sur le CSMOD et ses axes stratégiques a été présentée par le Secrétaire Permanent de la CONAD. Le CSMOD se veut être le référentiel unique pour l'intervention des acteurs dans le processus de la décentralisation. Il compte 5 axes stratégiques qui sont : l'appropriation sociale de la décentralisation, le renforcement des capacités, la mobilisation des ressources, le transfert des compétences, le pilotage et la coordination du processus.

Quand à la deuxième présentation, c'est

Monsieur Thomas OUEDRAOGO du Centre pour la Gouvernance Démocratique (CGD) qui a fait un exposé sur le Renforcement des capacités en matière de gouvernance et de démocratie locales.

Faisant l'historique de la démocratie et de la gouvernance au Burkina Faso Monsieur OUEDRAOGO a souligné qu'après son indépendance le Burkina a hérité de la période coloniale d'un système administratif peu décentralisé conçu pour exercer les fonctions de domination. Il a fallu attendre 1991 pour voir s'amorcer un véritable processus de décentralisation du pays à travers le principe de la participation démocratique des populations à la libre administration des collectivités territoriales. En 2004, le gouvernement a adopté le Code général des collectivités territoriales qui consacre la décentralisation au niveau des treize (13) régions, des communes urbaines et des communes rurales.

Un certain nombre d'obstacles handicapent le processus de la décentralisation. Il s'agit de l'analphabétisme, de la majorité des conseils municipaux, de la faiblesse des structures déconcentrées et du faible enracinement populaire des institutions locales.

Les échanges ont permis aux participants au regard des insuffisances constatées dans le processus de la décentralisation de formuler des recommandations dont les principales sont :

- La poursuite de l'allègement des procédures de passation des marchés publics ;

- Le renforcement des capacités des élus locaux par la formation en début de mandat ;

- La prise en compte des questions de sécurité dans la mise en œuvre de la décentralisation.